

Les labels de la Fédération Française de Natation

—

une marque de qualité

Edito du président de la FFN : M. Francis Luyce

Nous voici arrivés à la seconde version de la labellisation.

Après une année de réflexion et une volonté fédérale de simplification, la labellisation, telle qu'elle est présentée désormais, permet à la Fédération de mieux accompagner les clubs tout en mettant en lumière les qualités des activités proposées par ceux-ci.

Le public ne s'y trompera pas, il pourra s'orienter vers l'activité recherchée et gagée de qualité par la Fédération grâce à l'affichage des labels fédéraux du club local. Les pratiques non compétitives seront valorisées tout comme les pratiques compétitives permettant à un club de se situer dans l'univers de la compétition allant du label développement au label international.

Grâce à cet outil fédéral, il devient facile pour tous les passionnés de natation et pour les propriétaires des équipements de situer le club local dans le paysage fédéral actuel.

J'attache une importance réelle à ce projet de Labellisation des clubs et j'invite dès à présent les collectivités et les partenaires institutionnels à accompagner structurellement et financièrement les clubs de la Fédération qui seront engagés dans cette démarche de labellisation. Tout comme le comité directeur de la Fédération accompagne financièrement les meilleurs labels décernés par la Fédération, il convient de donner les moyens de fonctionnement aux clubs qui licencient l'ensemble des adhérents et aux clubs qui mettent en œuvre les activités fédérales avec toute la qualité attendues par les pratiquants.

Un club labellisé propose des activités encadrées par des éducateurs qualifiés et diplômés !

Un club labellisé bénéficie des conditions de pratique suffisante pour mettre en œuvre les activités et les ambitions affichées en fonction du label !

Un club labellisé participe à la vie fédérale !

Oui, je crois à la Labellisation des clubs de la FFN. La labellisation est positionnée comme le cœur d'un système de réponses aux enjeux de la Fédération Française de Natation. C'est une force pour notre Fédération, nous devons collectivement favoriser et encourager ce processus.

Edito du DTN par intérim de la FFN : M. Patrick Deléaval

Labellisation 2.0

Une version encore plus adaptée à nos enjeux ambitieux

Dispositif réfléchi durant l'olympiade Pékin puis mis en place en 2010, au cœur de l'olympiade Londres, pour une opérationnalité jusqu'en 2013, il était logique que l'année 2014 serve à tirer les premiers enseignements de ce début de campagne de la labellisation pour la rendre encore plus efficace et utile, d'où la labellisation 2.0.

Cette version évoluée de la labellisation, opérationnelle dès janvier 2015 se veut être le garant de la pérennité de nos clubs dans le présent et le futur proche, une nécessité face à la privatisation du sport, aux nouveaux modèles économiques qui se mettent en place et à l'arrivée en force de moyens financiers souvent conséquents dans la vie de nos meilleurs athlètes.

Un dispositif en résonance avec son époque

Attention, il s'agit un dispositif singulier qui s'intègre tout naturellement dans la cohérence globale du développement de nos structures qui sera appréciée par deux indicateurs indissociables, le quantitatif et le qualitatif.

La montée en puissance puis la vitesse de croisière de l'ENF, l'expansion des initiatives en matière de formation qui contribue à développer la compétence de l'encadrement, sans oublier la proposition des programmes sportifs pertinents pour les deux prochaines olympiades, tous ces ingrédients prendront leur part dans la réussite de cette labellisation 2.0.

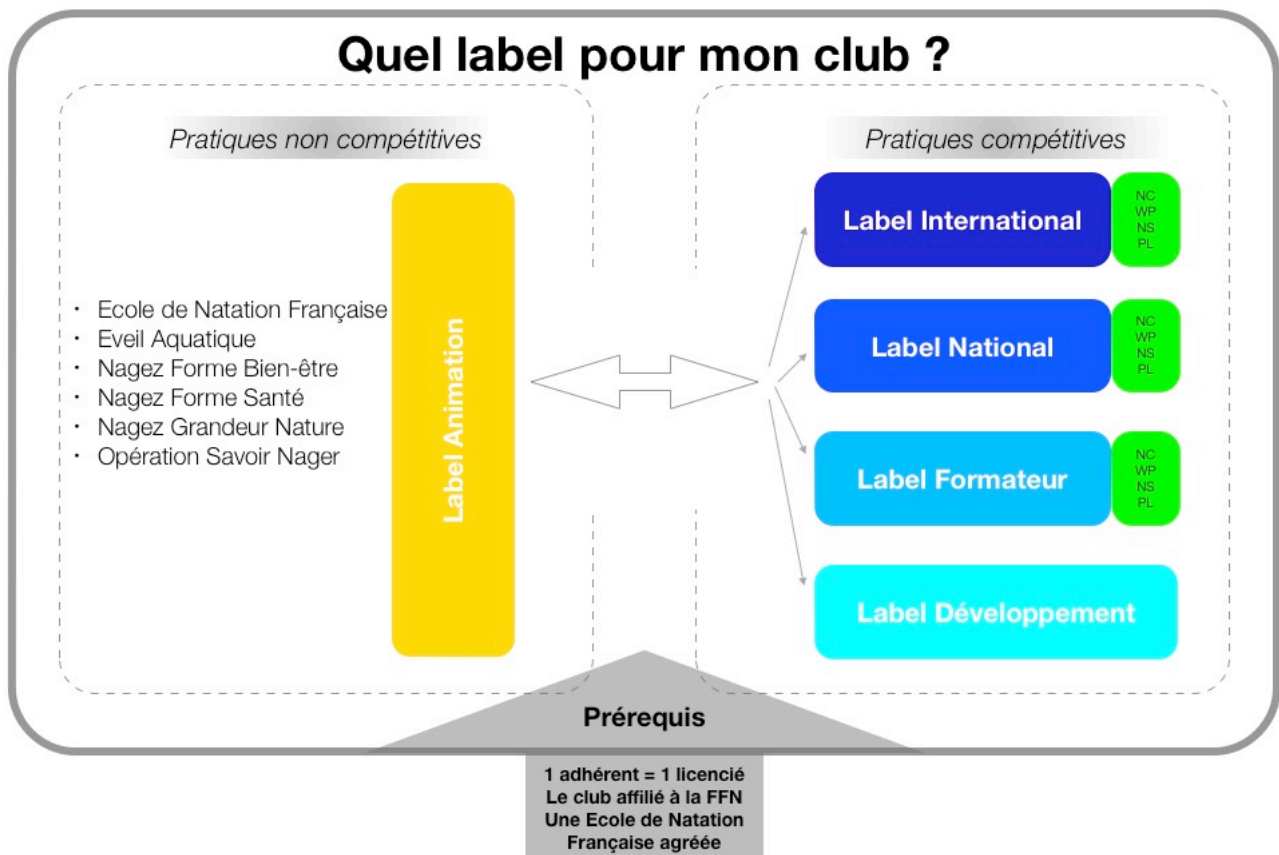
Afficher la qualité de nos structures

Les clubs qui voudront s'y engager contribueront, chacun à leur niveau, au développement durable de toutes nos activités et à la réussite au plus haut niveau de chacune de nos disciplines qui auront appris à vivre et à s'épanouir ensemble. Une synergie indispensable pour relever de front les défis d'une décennie (2014-2024).

Modernité oblige, les dossiers seront gérés à travers extraNat, un outil informatique de plus en plus complet et de plus en plus performant, véritable couteau suisse qui autorise un suivi en temps réel de la vie sportive fédérale. Des efforts conséquents seront aussi produits pour l'affichage des labels sur le site web afin de porter à la connaissance de notre public la "qualité" de nos structures. Bref, la FFN peaufine ses armes pour répondre aux enjeux des prochaines olympiades.

Les labels de qualité de notre Fédération

La Labellisation :
le coeur d'un système de réponses aux enjeux de la FFN



Valia

Les pré requis de la Labellisation

Pour obtenir un label, le club doit répondre à des prérequis. Les labels sont décernés par la Fédération Française de Natation : comité régional ou fédération.

- Tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française de Natation
- Le club est affilié à la Fédération Française de Natation
- Le club est agréé Ecole de Natation Française

Charte de la labellisation

Un club labellisé :

- Satisfait aux prérequis et aux conditions minimales du label à l'ouverture ;
- S'engage à satisfaire à toutes les conditions du label aux échéances mentionnées ;
- S'engage à participer à la vie fédérale¹ ;
- S'engage à fournir chaque saison, les renseignements nécessaires au suivi et au maintien de son label.

Quelques principes :

- Sous réserve du respect du cahier des charges, les labels sont décernés pour une olympiade. Le club doit satisfaire aux conditions ci-dessous :
 - Echéance « **à l'ouverture** » : justifier au cours de la saison sportive précédant la demande ;
 - Echéance « **dès la première année** » : au cours de la première saison sportive d'obtention du label ;
 - Echéance « **à terme** » : jusqu'au 15 septembre suivant les jeux olympiques.
- Dans le cadre des labels « formateur », « national », « international », le label est délivré dans une discipline parmi : Natation Course NC (Eau Libre intégrée) – Natation Synchronisée (NS) – Plongeon (PL) - Water-Polo (WP) ;
- Un club ne peut prétendre qu'à un seul label par discipline dans le domaine compétitif.
- Un club peut prétendre à plusieurs mentions dans le label « animation » à chaque saison sportive ;
- Un club peut changer de label « compétitif » à chaque nouvelle saison sportive au cours de l'olympiade ;
- Tous les clubs labellisés dans le champ compétitif peuvent solliciter l'obtention d'un label « animation » dans une ou plusieurs mentions ;
- Les labels « animation », « développement » et « formateur » sont attribués par les comités régionaux sur proposition d'une commission régionale labellisation (élus, CTS, ...) ;
- Les labels « national » et « international » sont attribués par la Fédération sur proposition de la commission fédérale de labellisation ;
- En cas de litige dans l'attribution d'un label, les dossiers seront traités en dernier recours par la commission labellisation fédérale.

¹ Voir le document « labellisation mode d'emploi » : organisation de compétitions ; participation aux formations fédérales ; participation aux assemblées générales etc...

Modalités d'accès au label « Animation »

Club Animation – “Pratiques non compétitives”

Les clubs ayant une mention dans le label « Animation » contribuent aux pratiques émergentes et sociétales dans le champ des activités de la natation.

Le label « Animation » est composé de six mentions. Le club peut obtenir une à plusieurs mentions au choix. Le nombre de mentions existantes pourra évoluer en fonction des activités fédérales.

L'obtention d'une mention au sein du label « Animation » est soumise au respect du cahier des charges correspondant.

- Encadrement technique et pédagogique : « Brevet Fédéral et formation fédérale correspondant à la mention sollicitée ».
- Cœur d'activité : animation des publics cibles.
- Le club labellisé « Animation » est engagé dans la vie fédérale.

Label ANIMATION

« C'est découvrir différentes activités aquatiques de qualité dans un club de la fédération »

Le club labellisé “animation” accueille tous les publics et propose des activités encadrées par un éducateur diplômé. Différentes mentions peuvent être obtenues parmi celles existantes actuellement :

- Ecole de Natation Française
- Eveil Aquatique
- Nagez Forme Bien-être
- Nagez Forme Santé
- Nagez Grandeur Nature
- Opération Savoir-Nager

Mention « Ecole de Natation Française »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Apprendre à nager au plus grand nombre : apprentissage sécuritaire et développement de l'enfant. Délivrance des tests : ENF 1 – Sauv'nage ; ENF 2 – Pass'sports de l'eau ; ENF 3 – Pass'compétition dans au moins une discipline	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
Conditions de pratique	Le club est doté de son Ecole de Natation Française.	A l'ouverture
	Il propose au moins quatre séances par semaine dédiées à l'ENF (1 séance au moins dédiée à chaque niveau de l'ENF).	A l'ouverture
	○ L'éducateur titulaire du BF2 est évaluateur titulaire des titres ENF1, ENF2 et ENF3 dans la discipline choisie ;	A l'ouverture
	○ Le club doit justifier de l'organisation d'au moins une session du test de l'ENF1 – Sauv'nage par an ;	A l'ouverture
	○ Le club doit justifier de la réussite d'au moins quatre nageurs au test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau sur chaque saison sportive ;	Dès la 1 ^{ère} année
	○ L'éducateur doit participer à au moins une session de passage de test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau ou de l'ENF3 – Pass'compétition dans au moins une discipline.	A l'ouverture

Mention « Eveil Aquatique »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Mettre en œuvre l'activité d'Eveil Aquatique de la FFN	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
	Et titulaire de la formation « Eveil Aquatique » de la FFN et/ou du Brevet Fédéral Eveil Aquatique de la FFN dans l'année suivant l'obtention du label.	Dès la 1 ^{ère} année
Conditions de pratique	○ Le club est doté de créneaux spécifiques pour mettre en œuvre l'activité Eveil Aquatique (28 séances annuelles minimum).	A l'ouverture
	○ Le club accueille un public âgé de 0 à 6 ans.	A l'ouverture

Mention « Nagez Forme Bien-être »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Mettre en œuvre une activité de bien être parmi les pratiques émergentes : par exemple aquaform – aqua biking – aqua jogging etc... et une activité de natation pour les personnes désirant préserver leur capital santé.	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
	Et titulaire de la formation « Nagez Forme Bien-être »	Dès la 1 ^{ère} année
Conditions de pratique	○ Le club est doté de créneaux spécifiques pour mettre en œuvre l'activité Nagez Forme Bien-être (28 séances annuelles minimum).	A l'ouverture

Mention « Nagez Forme Santé »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Mettre en œuvre l'activité « Nagez Forme Santé » pour accueillir un public quel que soit leur degré d'autonomie voulant améliorer son capital santé. Objectif : prévention primaire. Mettre en œuvre l'activité « Nagez Forme Santé » pour les personnes atteintes de pathologies ou à l'issue de l'éducation thérapeutique. Objectif : prévention secondaire et tertiaire.	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
	Et titulaire de la formation « Educateur Aqua Santé »	A l'ouverture
Conditions de pratique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le club est doté de créneaux spécifiques pour mettre en œuvre l'activité « Nagez Forme Santé » (28 séances annuelles minimum). 	A l'ouverture

Mention « Nagez Grandeur Nature »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Mettre en œuvre l'activité « Nagez Grandeur Nature »	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
Conditions de pratique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le club réalise un bilan annuel de l'activité auprès de la FFN ○ Le club doit renouveler l'activité sur au moins 2 saisons au cours de l'olympiade. 	<p>Dès la 1^{ère} année</p> <p>Dès la 1^{ère} année</p>

Mention « Opération Savoir-Nager »

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Mettre en œuvre « l'Opération Savoir-Nager » sur la période estivale	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF2 pluridisciplinaire dans une option	A l'ouverture
Conditions de pratique	○ Le club réalise un bilan annuel de l'opération auprès de la FFN	Dès la 1 ^{ère} année
	○ Le club présente les nageurs inscrits sur l'opération savoir nager au test de l'ENF1 – Sauv'nage	Dès la 1 ^{ère} année
	○ Le club doit renouveler l'activité sur au moins 2 saisons au cours de l'olympiade.	Dès la 1 ^{ère} année

Validé comité directeur -

Modalités d'accès aux labels « Développement » et « Formateur »

Club Développement – “Education sportive”

- Encadrement technique et pédagogique : « Brevet Fédéral 3 » dans une discipline.
- Cœur d'activité : participation à la compétition dans une des disciplines : Natation course, Water-polo, Natation synchronisée, Plongeon, Natation estivale, Maitres.
- Le club labellisé « Développement » est engagé dans la vie fédérale.

Club Formateur – “Accès niveau national”

- Encadrement technique et pédagogique : « Brevet Fédéral 4 » dans la discipline du label sollicité.
- Cœur d'activité : participation à un niveau de championnats de France de catégorie d'âge dans une des disciplines.
- Le club labellisé « Formateur » est engagé dans la vie fédérale.

Label DEVELOPPEMENT

« C'est l'accès aux valeurs d'une pratique compétitive »

Le club labellisé “développement” accueille tous les publics. Il garantit un parcours complet de qualité à un public souhaitant s'orienter vers la compétition.

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	Accès à la pratique compétitive pour le plus grand nombre	A l'ouverture
	Participation aux compétitions locales	A l'ouverture
	Se maintenir sur ce niveau de label ou accéder au niveau de label « Formateur » ou supérieur	A terme
Prérequis à la performance	○ Le club doit justifier de la réussite de six nageurs au test de l'ENF3 – Pass'compétition	A l'ouverture
	○ Participation à 1 compétition départementale ou régionale au moins du calendrier institutionnel par trimestre OU 3 compétitions annuelles pour les clubs de natation estivale.	A l'ouverture
Encadrement	Educateur majeur titulaire au moins du BF3 dans la discipline choisie	A l'ouverture
Officiels	Le club doit disposer de deux officiels en activité au choix	A l'ouverture
Conditions de pratique	○ Préparation aux pratiques compétitives – trois séances par semaine pour un public compétiteur	A l'ouverture

Label FORMATEUR

« C'est l'accès à une pratique nationale »

Le club labellisé "formateur" accueille un public à vocation compétitive dans un cadre dédié à la performance sportive. Il garantit une formation de qualité auprès du jeune nageur dans les disciplines olympiques.

Structuration

Tutelle	Comité Régional	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au niveau national • Participation aux compétitions régionales, interrégionales • Participation aux compétitions nationales • Se maintenir sur ce niveau de label ou accéder au niveau de label « National » ou supérieur 	<p>A l'ouverture</p> <p>Au terme</p>
Prérequis de Performance	<p>Natation course/Eau libre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins deux qualifiés aux championnats de France de catégorie d'âge ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins six qualifiés aux championnats de France N2 ou interrégional ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins deux nageurs participant aux championnats de France 5km EL ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins un nageur participant au 800 NL ou 1500 NL lors des championnats de France de natation de catégorie d'âge. 	A l'ouverture
	<p>Water-polo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garçons : Participer aux championnats de France U15 et U17 et être classé chaque année. Filles : Participer au championnat U15 dames et être classé <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager une équipe de chaque catégorie dans le programme régional 	A l'ouverture
	<p>Natation synchronisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une nageuse qualifiée à la finale des jeunes <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une équipe au minimum au N3 benjamines ou espoir 	A l'ouverture
	<p>Plongeon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins un plongeur inscrit sur le collectif Espoir 	A l'ouverture
Encadrement	<p>Educateur majeur titulaire au moins du BF4 dans la discipline choisie</p> <p><i>Pour la discipline NC avec des prérequis de performance EL, l'éducateur est titulaire de l'option entraînement EL</i></p>	<p>A l'ouverture</p> <p>Au terme</p>
Officiels	<p>Pour le label NC : le club doit disposer d'un officiel A en NC ou A en EL</p> <p>Pour le label NS : Le club doit disposer d'un officiel A en NS (ou A en examen)</p> <p>Pour le label WP : Le club doit disposer d'un officiel A régional en WP</p> <p>Pour le label PL : Le club doit disposer d'un juge régional en PL</p>	A l'ouverture
Médical	Le club doit disposer d'un médecin référent.	A l'ouverture

Mise en œuvre

Conditions de pratique		
Natation course Eau libre	Benjamins <ul style="list-style-type: none"> • 4 séances dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine 	A l'ouverture
	Minimes <ul style="list-style-type: none"> • 6 séances dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine. 	A l'ouverture
Water-polo	U15 <ul style="list-style-type: none"> • 5 séances spécifiques WP dans l'eau par semaine • 3 séances de préparation physique par semaine • Participer à 25 matchs officiels par an • Fournir la planification annuelle chaque année 	A l'ouverture
	U17 <ul style="list-style-type: none"> • 6 séances spécifiques WP dans l'eau par semaine • 3 séances de préparation physique par semaine • Participer à 20 matchs officiels par an • Fournir la planification annuelle chaque année 	A l'ouverture
	Pour tous <ul style="list-style-type: none"> • Les entraînements des jeunes se déroulent sur des créneaux dédiés. • Former au moins deux jeunes arbitres par olympiade 	A l'ouverture Au terme
Natation synchronisée	5 séances spécifiques NS dans l'eau par semaine	A l'ouverture
Plongeon	<ul style="list-style-type: none"> • 5 séances spécifiques PL par semaine • 3 séances de préparation physique ou préparation acrobatique par semaine 	A l'ouverture

Validé

Modalités d'accès aux labels « National » et « International »

Club National – “Accès au niveau International”

- Encadrement technique et pédagogique : Brevet Fédéral 5 dans la discipline du label sollicité
- Cœur d'activité : participation aux championnats de France de natation
- Sportifs sur les listes “Espoir” et/ou « Jeune »
- Le club labellisé « National » est engagé dans la vie fédérale.

Club International – “Haut niveau”

- Encadrement technique et pédagogique : Brevet Fédéral 5 dans la discipline du label sollicité
- Cœur d'activité : participation aux compétitions internationales de référence
- Sportifs sur les listes « Jeune » et/ou “Senior” et/ou “Elite”
- Le club labellisé « International » est engagé dans la vie fédérale.

Label NATIONAL

« C'est ouvrir les portes du haut niveau »

Structuration

Tutelle	Fédération Française de Natation	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux compétitions nationales • Relever le défi de la sélection en équipe de France Jeunes • Se confronter à la concurrence internationale Jeune • Se maintenir sur ce niveau de label ou accéder au niveau de label « International » 	<p>A l'ouverture</p> <p>Au terme</p>
Prérequis de Performance	Avoir démontré, durant les 4 saisons précédant la demande du label, la capacité à faire accéder des sportifs sur les listes ministérielles ²	A l'ouverture
Encadrement	<p>Educateur titulaire au moins du BF4 dans la discipline choisie</p> <p>Educateur titulaire du BF5 dans la discipline choisie</p> <p><i>Pour la discipline NC avec des prérequis de performance EL, l'éducateur est titulaire de l'option entraînement EL</i></p>	<p>A l'ouverture</p> <p>Au terme</p> <p>Au terme</p>
Officiels	<p>Pour le label NC : le club doit disposer d'un officiel A en NC ou A en EL</p> <p>Pour le label NS : Le club doit disposer d'un officiel A en NS (<i>ou A en examen</i>)</p> <p>Pour le label WP : Le club doit disposer d'un officiel A régional en WP</p> <p>Pour le label PL : Le club doit disposer d'un juge régional en PL</p>	A l'ouverture
Médical	Le club doit disposer d'un médecin référent	A l'ouverture

² Cette capacité est évaluée en comptabilisant les nouvelles inscriptions en listes et les renouvellements en totalisant un minimum de 16 « points performance » attribués en fonction de grille définie dans le document « labellisation mode d'emploi »

Mise en œuvre

Conditions de pratique		
Natation course Eau libre	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine OU <ul style="list-style-type: none"> • 8 séances dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine • Participer à 6 étapes de coupe de France eau libre 	A l'ouverture
Water-polo	Pour tous : <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la structure au moins 40 semaines par an • Fournir la planification annuelle des internationaux U15 <ul style="list-style-type: none"> • Participer à 25 matchs officiels par an U17 <ul style="list-style-type: none"> • Participer à 20 matchs officiels par an Equipe 1 <ul style="list-style-type: none"> • 8 séances spécifiques WP dans l'eau par semaine • 3 séances de préparation physique par semaine • Participer à 30 matchs officiels par an • Fournir la planification annuelle chaque année 	A l'ouverture
Natation synchronisée	<ul style="list-style-type: none"> • 6 séances NS dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique, gymnique, acrobatique et artistique par semaine • Accès une fois par semaine à une salle de chorégraphie 	A l'ouverture
Plongeon	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances PL par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine • Accès une fois par semaine à une salle de gymnastique 	A l'ouverture

Label INTERNATIONAL

« C'est accéder aux podiums internationaux »

Structuration

Tutelle	Fédération Française de Natation	Echéance
Validité du label	Olympiade en cours avec suivi annuel	
Ambitions du club	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux compétitions nationales Relever le défi de la sélection en équipe de France toutes catégories Se confronter à la concurrence internationale toutes catégories Se maintenir sur ce niveau de label 	<p>A l'ouverture</p> <p>A terme</p>
Prérequis de Performance	Avoir démontré, durant les 4 saisons précédant la demande de label, la capacité à faire accéder de nouveaux sportifs sur les listes de haut niveau ³	A l'ouverture
Encadrement	<p>Educateur titulaire du BF5 dans la discipline choisie</p> <p>Educateur titulaire du DES JEPS dans la discipline choisie</p> <p><i>Pour la discipline NC avec des prérequis de performance EL, l'éducateur est titulaire de l'option entraînement EL</i></p>	<p>A l'ouverture</p> <p>Au terme</p> <p>Au terme</p>
Officiels	<p>Pour le label NC : le club doit disposer d'un officiel A en NC ou A en EL</p> <p>Pour le label NS : Le club doit disposer d'un officiel A en NS (<i>ou A en examen</i>)</p> <p>Pour le label WP : Le club doit disposer d'un officiel A régional en WP</p> <p>Pour le label PL : Le club doit disposer d'un juge régional en PL</p>	A l'ouverture
Médical	Le club doit disposer d'un médecin référent	A l'ouverture

³ Cette capacité est évaluée en comptabilisant les nouvelles inscriptions en listes et les renouvellements en totalisant un minimum de 32 « points performance » attribués en fonction de grille définie dans le document « labellisation mode d'emploi ».

Mise en œuvre

Conditions de pratique		
Natation course Eau libre	<ul style="list-style-type: none"> • 10 séances dans l'eau par semaine • 3 séances de préparation physique par semaine ou <ul style="list-style-type: none"> • 10 séances dans l'eau par semaine • 3 séances de préparation physique par semaine • Participer à 6 étapes de coupe de France eau libre 	A l'ouverture
Water-polo	U15 <ul style="list-style-type: none"> • Participer à 25 matchs officiels par an U17 <ul style="list-style-type: none"> • Participer à 20 matchs officiels par an Equipe 1 <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la structure au moins 44 semaines par an • Fournir la planification annuelle des internationaux • 10 séances spécifiques WP dans l'eau par semaine • 4 séances de préparation physique par semaine • Participer à 30 matchs officiels par an • Fournir la planification annuelle chaque année 	A l'ouverture
Natation synchronisée	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séances NS dans l'eau par semaine • 2 séances de préparation physique, gymnique, acrobatique et artistique par semaine • Accès une fois par semaine à une salle de chorégraphie 	A l'ouverture
Plongeon	<ul style="list-style-type: none"> • 10 séances PL par semaine • 2 séances de préparation physique par semaine • Accès une fois par semaine à une salle de gymnastique 	A l'ouverture

Validé CO